Au courant du Blavet

Lettre d'information du Syndicat de la Vallée du Blavet
N° 1 – Mai 2016

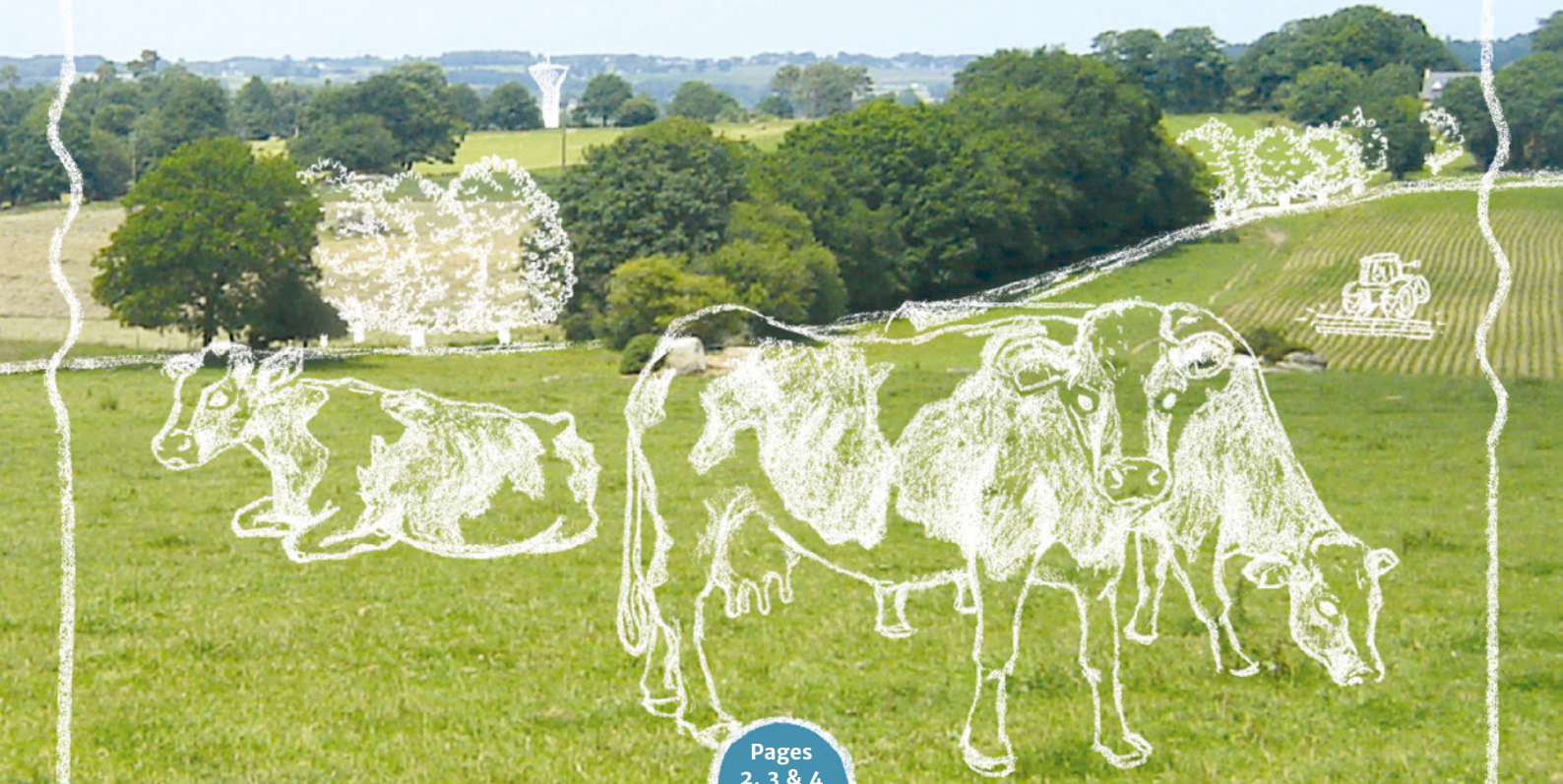

Pages 2, 3 & 4

UN CONTRAT POUR LE BLAVET :
De Pontivy à Lorient, les acteurs se mobilisent pour restaurer la qualité de l'eau.

MILIEUX AQUATIQUES :
600 km de cours d'eau « chouchoutés » depuis 2011 et des résultats encourageants !

Page 5

BOCAGE :
ON VOUS DIT TOUT DE NOTRE STRATÉGIE !
Quand arbres et qualité de l'eau font bon ménage !

Page 6

Édito

L'eau, un bien commun.

L'eau n'est pas un bien comme les autres, puisque c'est un bien commun.

Sa qualité et sa quantité sont primordiales pour un développement harmonieux de nos territoires, d'un point de vue social, économique et environnemental. L'Homme a sa responsabilité dans l'accès à une eau de qualité.

Pourtant dans un territoire où nous disposons d'eau en quantité et qualité suffisantes nous avons parfois tendance à l'oublier. Certains phénomènes naturels nous rappellent parfois la fragilité de cette ressource : pollutions des cours d'eau, inondations, algues vertes...

Pour préserver et reconquérir la qualité de notre eau, les communautés de communes du Blavet morbihannais ont décidé de mutualiser leurs moyens au travers du *Syndicat de la Vallée du Blavet*.

Construit dans un esprit de transversalité et de volontariat, notre programme d'action doit permettre à tous de s'engager dans cette dynamique, essentielle pour le développement de demain.

Au fil des pages de cette lettre, je vous invite à y découvrir une partie de ces actions.

Bonne lecture !

Benoît ROLLAND

Maire de Moustoir-Ac
Président du Syndicat de la Vallée du Blavet

Un nouveau contrat pour le Blavet !

L'eau que nous buvons provient en grande partie des eaux superficielles du bassin versant du Blavet.

Pour améliorer sa qualité et réduire les coûts de traitement dans les usines d'eau potable, le Syndicat de la Vallée du Blavet a conclu un contrat pluriannuel avec les financeurs (région, département, agence de l'eau, eau du Morbihan) afin d'atteindre les objectifs fixés par le SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux).

Petit tour d'horizon de ces actions bénéfiques pour l'environnement et notre santé !

UN MESSAGE À TRANSMETTRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

Convaincu qu'une prise de conscience collective de l'enjeu de la préservation de l'eau passe par une sensibilisation des citoyens de demain, le Syndicat du Blavet mène des actions pédagogiques auprès des scolaires.

- Qu'est ce qui vous a motivée à mener une action de sensibilisation Breizh Bocage avec le Syndicat de la Vallée du Blavet ?

Servane Raison-Rode, *institutrice à Melrand :* L'an dernier, nous avions déjà travaillé avec Caroline sur le thème de la rivière. Cette journée avait été très riche en découvertes pour les élèves. Alors quand Caroline et M. Boulouard, maire de Melrand, m'ont proposé de participer avec ma classe au projet Breizh Bocage, j'ai tout de suite accepté. Le matin, l'intervention en classe a permis aux élèves de découvrir les différentes essences d'arbres, les animaux de la haie mais surtout de prendre conscience de l'importance des haies pour la biodiversité et pour la nature. C'est donc certains de participer à une action importante pour notre planète que les élèves ont réalisé les plantations l'après-midi. Ils ont vraiment beaucoup apprécié de creuser, de planter les noisetiers, charmes et chênes, d'agrafer les tapis de protection et de protéger les plants des lapins et chevreuils, en suivant les conseils de Fabien, Michel, Marine et Caroline. Ils ont déjà promis de venir montrer leur travail à leurs familles et de suivre la croissance de « leurs » arbres. Et si d'autres plantations étaient à faire, ils sont tous prêts à rechausser leurs bottes !

« Ils sont tous prêts à rechausser leurs bottes ! »

À PONTIVY, FLEURISSEMENT RIME AVEC ENVIRONNEMENT !

Aux détracteurs du zéro phyto qui opposeraient ce mode de gestion au développement du végétal dans nos villes, la ville de Pontivy répond de la plus belle manière en obtenant sa 3e fleur après avoir été récompensé « zéro phyto » par la région en 2013 et « terre saine » par le ministère du développement durable en 2015.

Marie-Cécile Congratel & Hervé Denis en présence de Julien Corbel responsable de la serre de Pontivy et d'une stagiaire.

- À quand remonte la démarche vers le zéro phyto ?

Daniel Trémureau, *responsable des services espaces verts :* Dès 1998, nous avons engagé une réflexion sur la réduction des pesticides. Mais le processus s'est accéléré en 2008 avec l'adoption d'un plan de désherbage par la commune et la prise de conscience que la quasi-totalité de nos espaces verts est classée en surface à risque (proche des cours d'eau). Enfin, nous souhaitions protéger la santé de nos agents en leur évitant la manipulation de produits dangereux.

- En quoi la gestion en zéro phyto a-t-elle changé votre manière de travailler ?

Marie-Cécile Congretel & Hervé Denis, *chefs d'équipe des services espaces verts :* Il a fallu repenser entièrement nos aménagements et accepter par exemple que certains massifs floraux trop difficiles à entretenir soient remplacés par du gazon à certains endroits et déplacés dans d'autres lieux plus adaptés. À la manière d'un agriculteur, il nous faut nous adapter au type de sol et travailler en fonction de la météo. Ce qui est vrai une année ne l'est pas l'année suivante. Cette année par exemple avec l'hiver doux que nous avons eu il a fallu continuer à tondre nos pelouses. Nous sommes par ailleurs toujours à la recherche de solutions techniques à nos problèmes. Nous avons par exemple conçu et fabriqué nous mêmes un outil de désherbage mécanique avec du matériel de récupération pour réduire la pénibilité du travail. Trois ans de recherche pour concevoir un outil polyvalent que nous n'aurions jamais pu trouver chez un fabricant de matériel ! Bientôt nous allons tester un nouvel engrais liquide foliaire à base d'algues que nous allons pulvériser sur nos terrains de sports : que les habitants soient rassurés, il ne s'agit pas d'un retour en arrière !

> **« Ce qui est vrai une année ne l'est pas l'année suivante. »**

- En quoi le Syndicat de la Vallée du Blavet peut-il vous aider dans votre quotidien ?

François-Denis Mouhaou, *adjoint en charge de l'environnement :* L'entretien des espaces verts demande une technicité et des compétences spécifiques. L'échange entre collectivités est primordial pour trouver des solutions adaptées aux problèmes que nous rencontrons. Par ailleurs la communication est un élément clé pour la réussite de ces actions : en mutualisant nos efforts, nous pourrons essaimer nos bonnes pratiques auprès des jardiniers amateurs et faire comprendre les enjeux pour la qualité de l'eau !

François-Denis Mouhaou et Daniel Trémureau lors d'une démonstration du matériel de désherbage mécanique.

SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

La mise en place d'une réflexion collective et partagée par la profession agricole est un point incontournable pour l'atteinte des objectifs de reconquête de la qualité de l'eau. Pour ce faire, le Syndicat de la Vallée du Blavet anime un comité professionnel agricole réunissant des agriculteurs représentatifs de tout le territoire et de tous les systèmes de production, avec qui il co-construit notamment un programme d'animations collectives.

Patrice Loric lors d'une démonstration sur les couverts végétaux.

- Quels sont les objectifs poursuivis lors de la mise en place des actions collectives ?

Patrice Loric, *agriculteur à Noyal-Pontivy et administrateur représentant Triskalia au Comité Professionnel Agricole du Blavet :* En concertation avec le Syndicat de la Vallée du Blavet, nous cherchons à travailler sur des thématiques en lien avec les préoccupations des agriculteurs, et qui participent à une amélioration globale de la qualité de l'eau. Avec 50 communes et près de 1400 agriculteurs, il faut être attentif à ce que chacun puisse accéder à des journées permettant de progresser dans ses pratiques. L'idée est d'accompagner un maximum d'agriculteurs du territoire pour leur proposer des pistes d'améliorations.

- Quels sont les bénéfices attendus de ces actions pour les agriculteurs ?

Échanger entre agriculteurs sur nos pratiques est essentiel pour progresser. Ce n'est pas toujours facile de se rendre disponible, mais ces journées sont l'occasion de diffuser ce qui a déjà été fait, de montrer ce qu'il est possible de réaliser, ou de découvrir des techniques innovantes.

> **« Échanger entre agriculteurs sur nos pratiques est essentiel pour progresser. »**

- Et pour l'environnement ?

Les thématiques agronomiques abordées lors des actions collectives permettent de concilier bénéfices économiques et environnementaux : diminution de l'usage des produits phytosanitaires, valorisation des déjections animales ou introduction de mélanges d'espèces végétales dans les couverts d'intercultures permettant de diminuer les charges de fertilisation, de traitement ou de mécanisation...

- Quels sont les actions collectives auxquelles vous avez participé dernièrement ?

En novembre 2015, j'ai accueilli sur mon exploitation une démonstration de semis direct de blé dans un couvert de moutarde. La moutarde avait été semée en interculture courte après pommes de terre, permettant d'éviter d'éventuelles fuites d'azote par lessivage.

LE DIAGNOSTIC D'EXPLOITATION INDIVIDUEL : UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin d'améliorer les pratiques agricoles du territoire, il est proposé à chaque exploitation du bassin versant un diagnostic lui permettant de s'orienter ensuite vers un plan d'actions personnalisé permettant d'allier bénéfices environnementaux et économiques.

- Qu'est-ce qui a motivé la décision de la Chambre d'Agriculture 56 de participer à cette démarche de diagnostic mise en place par le Syndicat ?

Céline Bruzeau, *Conseillère Agronomie – cultures, Chambre d'agriculture du Morbihan* & **Dominique Loubère**, *cheffe du service environnement, Chambre d'agriculture du Morbihan :* Le territoire du Blavet Morbihannais est "LE" territoire agricole du Morbihan avec ses agricultures diverses et variées. La Chambre d'Agriculture ne pouvait pas ne pas être présente dans ce nouveau programme d'actions.

- De quelle manière se déroule la réalisation des diagnostics individuels en partenariat avec le Syndicat ?

La Chambre d'agriculture, avec 5 autres organisations de services a signé une convention de prestations avec le Syndicat. De ce fait, elle fait partie du groupe technique qui a pour objectif de faire le lien entre tous sur le terrain, d'harmoniser les outils de diagnostic et de remonter les questions de terrain.

- Quels sont les objectifs poursuivis par les agriculteurs que vous rencontrez ? En quoi la démarche proposée permet-elle de les accompagner ?

Les agriculteurs rencontrés se posent des questions très diverses selon leurs productions et leurs objectifs : « comment optimiser mes rotations de cultures pour assurer l'alimentation des animaux ? Mon organisation actuelle me permet-elle de bénéficier d'aides européennes en faveur de pratiques environnementales ? Et si non quelles actions dois-je mettre en place pour y parvenir ? Quels sont les leviers pour réduire mes charges ? En élevage, comment optimiser la gestion des déjections animales pour utiliser leur valeur fertilisante tout en limitant les transferts de nitrates vers les cours d'eau ? » La démarche proposée permet ainsi d'aborder des sujets variés tout en intégrant ces préoccupations dans les problématiques environnementales du territoire concernant les nitrates et les produits phytosanitaires.

« le territoire du Blavet morbihannais est "LE" territoire agricole du département. »

- En quoi cette démarche est-elle originale par rapport à d'autres territoires ?

Cette démarche est intéressante car elle permet de définir un plan d'action sur la problématique souhaitée et de bénéficier d'un suivi de sa mise en œuvre l'année suivante, permettant d'aborder des points techniques précis tels que la conduite d'une nouvelle culture si diversification de la rotation, le test d'une nouvelle pratique de désherbage mécanique, etc.

UNE EAU ÉTUDIÉE À LA LOUPE

Caroline Bellec réalisant un prélèvement d'eau sur le Kernars.

- Combien de prélèvements d'eau sont réalisés ? À quelle fréquence et à quels endroits ?

Caroline Bellec, *technicienne en charge des prélèvements :* Les analyses de qualité de l'eau sont réalisées sur 14 points de prélèvements situés sur différents affluents du Blavet. Les analyses sont réalisées deux fois par mois : une fois en période de crue, c'est-à-dire après une pluviométrie importante, une fois en période sèche qui nous sert de référence.

- Que recherchez-vous dans ces prélèvements ?

Nous recherchons plusieurs éléments dans les cours d'eau qui diffèrent selon les points. Nous analysons les nitrates et le phosphore sur la totalité des points de prélèvements et certains pesticides sur 5 des 14 points estimés comme cours d'eau sensibles à cette problématique.

- Pourquoi est-il nécessaire de quantifier la présence de ces substances chimiques dans les cours d'eau ?

Caroline Caillard, *technicienne en charge de l'analyse des données « suivi qualité d'eau » :* **Les nitrates et le phosphore** s'ils sont en trop grande quantité, peuvent entraîner la prolifération de certains végétaux comme les algues qui, en se dégradant, peuvent entraîner une asphyxie du milieu. Cette diminution de l'oxygène peut entraîner de fortes perturbations dans les cours d'eau que ce soit pour la faune, la flore, l'eau potable, la pêche, etc... Ces deux éléments proviennent essentiellement des activités humaines : agriculture (engrais et fertilisants transportés par l'érosion de terre dans les parcelles notamment) et industries, mais aussi des collectivités et des particuliers via les stations d'épuration. **Les pesticides** sont des substances chimiques utilisées pour lutter contre les plantes ou insectes indésirables des parcelles agricoles, jardins, ou espaces publics en général. Ces substances présentes dans les cours d'eau sont nuisibles à la vie aquatique (poissons ou végétaux) et dangereuses pour la santé. Leur présence en trop grande quantité nécessite de gros moyens pour traiter l'eau afin qu'elle devienne potable.

« Grâce à ces prélèvements, le syndicat peut estimer l'état des cours d'eau. »

- Quel est l'intérêt pour le Syndicat de la Vallée du Blavet de suivre ces paramètres ?

Grâce à ces prélèvements réalisés régulièrement, le Syndicat peut estimer l'état des cours d'eau sur ces différents paramètres et ainsi, définir les priorités selon les secteurs. Les actions mises en place (agricoles, bocage, CTMA, sensibilisations...) contribuent ainsi à améliorer ces résultats et ainsi reconquérir la qualité des cours d'eau du territoire.

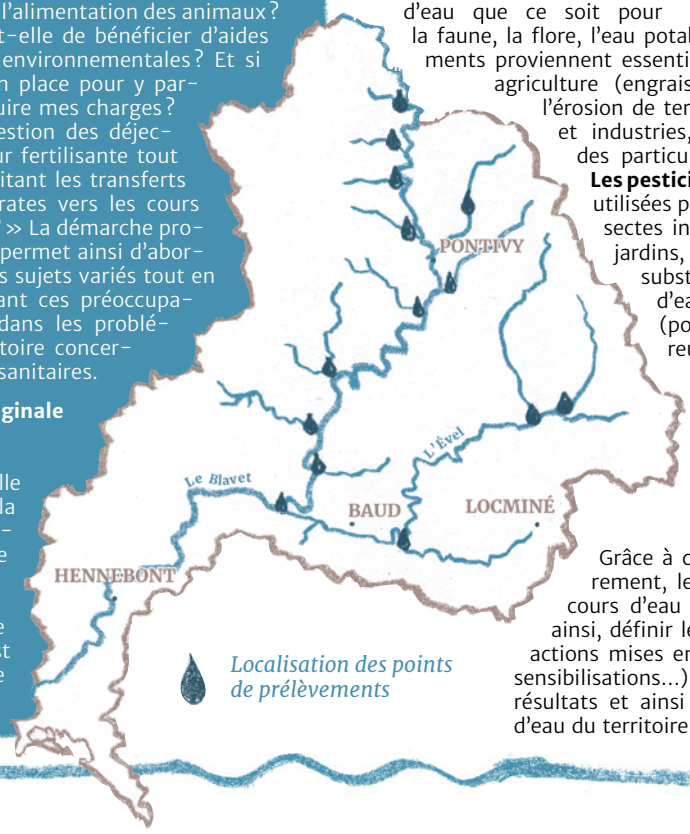

Localisation des points de prélèvements

Milieux aquatiques

5 années de travaux et 3 millions d'euros investis, le Syndicat de la Vallée du Blavet lève le voile sur les premiers résultats de ce travail de longue haleine.

REH, KÉSAKO ?

Le Réseau Environnement Habitat est une méthode qui permet d'évaluer la santé du cours d'eau selon six critères : débit, continuité, ligne d'eau, lit majeur, berges / ripisylve, et lit mineur.

Pour qu'un cours d'eau soit en bon état il faut que pour chacun des critères, 80 % des linéaires du cours d'eau soient en bon ou très bon état. Sur le bassin versant du Blavet le diagnostic initial a fait apparaitre de gros problèmes sur la continuité écologique et sur le lit mineur. De 2011 à 2015, le Syndicat a donc mis l'accent sur ce type d'action.

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ÇA N'EST PAS QUE POUR LES POISSONS !

Travaux pour le rétablissement de la continuité écologique sur le Runio à Kerfourn.

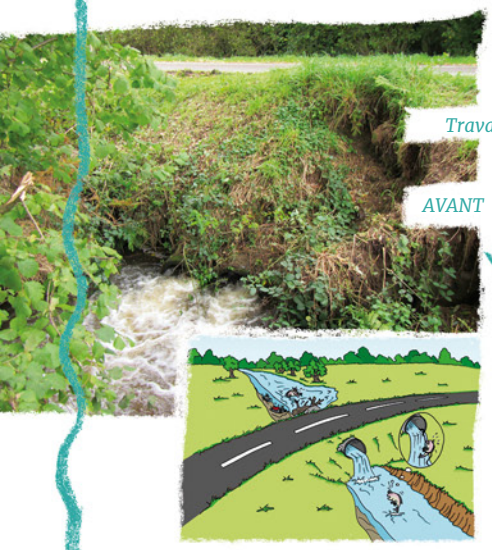

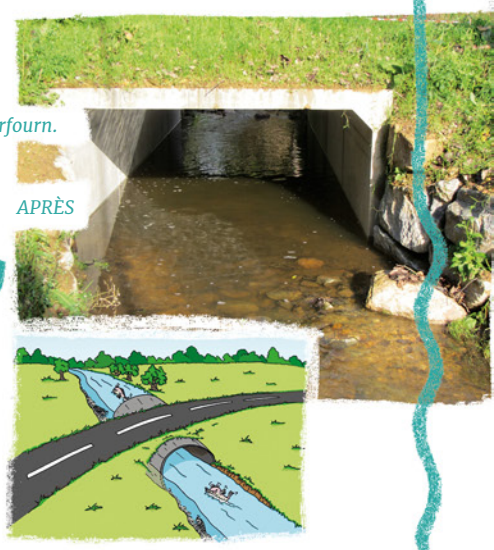

Pour qu'une rivière soit en bonne santé il faut qu'elle puisse transporter ses sédiments de l'amont vers l'aval et que les poissons puissent circuler librement pour accéder à leurs zones de reproduction. Buses mal placées, seuils de moulins fixes, ponts (routiers) sont autant d'obstacles qui perturbent le fonctionnement du cours d'eau.

Par des travaux de génie civil, le Syndicat de la Vallée du Blavet regagne km par km des linéaires de rivière sans freins. Plus de 300 km ont ainsi retrouvé leur liberté d'écoulement et la réapparition de jeunes saumons sur l'amont du Runio, affluent très éloigné de la mer, est un indicateur de cette réussite !

TRAVAILLER SUR LE LIT N'EST PAS SI REPOSANT…

Travaux de restauration du lit mineur d'un affluent du Runio sur la commune de Crédin.

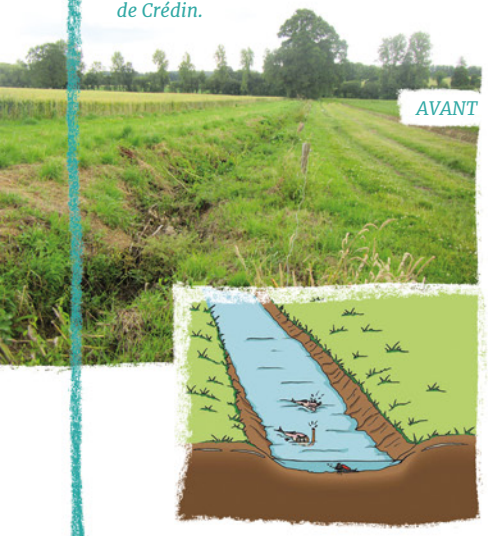

En hydrologie, le lit mineur de la rivière est le chenal où l'eau s'écoule avant débordement. Au siècle dernier, à des fins productivistes, ce lit a connu de nombreuses altérations : incision pour drainer les parcelles, recalibrage lors du remembrement pour faciliter le partage des terres… Aujourd'hui par des travaux de reméandrage, de rehaussement du lit, les fonctionnalités du cours d'eau sont retrouvées et la qualité de l'eau améliorée. Plus de 100 km de rivières ont ainsi été restaurés.

Par ailleurs, ces travaux sur le lit mineur ont des impacts sur le lit majeur : les parcelles à proximité de la rivière peuvent à nouveau stocker le surplus d'eau en hiver. Ces volumes d'eau, qui peuvent être très importants quand la percolation des berges est efficace, sont ensuite restitués à la rivière en été.

Ainsi, par de simples actions de bon sens, nous regagnons la qualité de nos cours d'eau et réduisons les inondations hivernales et les assecs estivaux. Un travail de fourmi et de pédagogie pour faire accepter ces travaux sur un vaste territoire et pourtant essentiel face aux enjeux climatiques de demain !

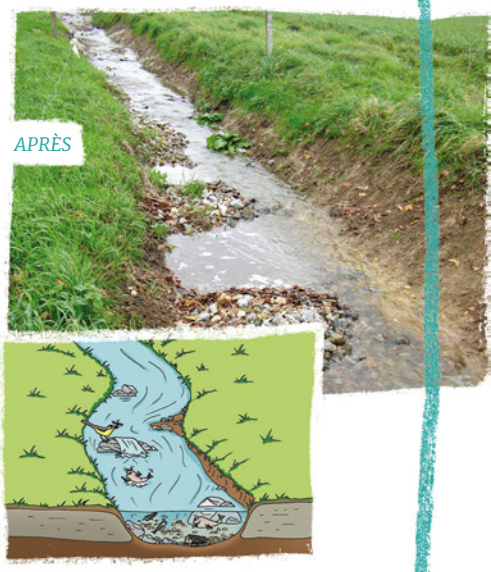

Bocage :
On vous dit tout de notre stratégie !

La Bretagne possède une structure bocagère qui, selon les communes, a été plus ou moins modifiée lors des remembrements entre les années 60 et 90. **En 30 ans, 2/3 de notre bocage ont disparu !**

Pourtant, certaines catastrophes climatiques (inondations, coulées de boue) ont décidé la population et les élus à reprendre en main la question du bocage et à restaurer celui-ci notamment par l'intermédiaire d'un dispositif régional : le programme Breizh Bocage.

Le Syndicat de la vallée du Blavet s'est saisi de cette opportunité et s'est lancé dans la démarche. Au total 225 km de bocage sur 29 communes ont été plantés en 5 ans.

Terminé en 2013 le bilan positif de ce premier programme a motivé les élus à en engager un deuxième de 2015 à 2020, dont les objectifs sont décrits dans une stratégie définie en concertation avec l'ensemble des partenaires (financeurs, associations, agriculteurs, intercommunalités...).

Création d'un talus en bas de parcelle.

École de Melrand en plantation avec le conseil municipal des seniors.

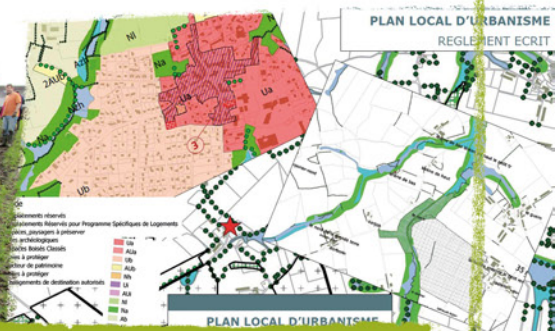

1. CRÉATION :

La densité bocagère du sous bassin versant de l'Ével est nettement inférieure à la moyenne départementale (environ 35 ml/ha contre 65 ml/ha) alors que la qualité de l'eau y est la moins bonne. Poursuivre la dynamique de création tout en favorisant les aménagements antiérosifs, favorables à la protection de la ressource en eau est apparu essentiel.

2. APPROPRIATION :

Gérer un linéaire bocager ne s'improvise pas et nécessite d'y consacrer du temps. Pour aider les agriculteurs dans cette tâche :

- Des formations d'aide à l'entretien et à la gestion sont organisées.

- Des compensations financières pour le temps passé à l'entretenir via les mesures agro en environnementales sont également proposées.

Par ailleurs, un travail de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires permet d'associer le plus grand nombre à la protection de cette richesse naturelle.

3. PROTECTION :

Désormais les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec l'objectif de protection des haies et talus inscrit dans le SAGE Blavet (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux). Pour ce faire, les collectivités peuvent compter sur l'appui technique des équipes du Syndicat ainsi que sur le document « Bocage et urbanisme » rédigé par les SAGE Blavet et Scorff.

TÉMOIGNAGE :

Christian & Jacqueline Samson, *agriculteurs en production porcine sur une centaine d'hectare sur Bieuzy et Melrand :* « Le premier objectif des ces plantations et de corriger intelligemment les problèmes liés à l'environnement (eau et réchauffement climatique). »

Ce couple d'agriculteurs devrait arriver, grâce à Breizh Bocage à réimplanter à terme 1 km de talus sur le bas de leur parcellaire.

À travers ce choix, Christian Samson souhaite également « transmettre l'exploitation aux jeunes en améliorant le parcellaire. Dans la conjoncture actuelle, l'intérêt est aussi d'intégrer toute la population dans cette démarche ». Dans cet objectif, une classe de CM de Bieuzy a participé au programme en plantant les arbres d'un talus de M. et Mme Samson.

Christian Samson à côté du panneau pédagogique expliquant l'intérêt du talus.

Conception graphique :
Les Fasces Nébulées
www.les-fasces-nebulees.com

Crédits photos :
Syndicat de la Vallée du Blavet,
service communication ville de Pontivy,
Claire & Net design

Syndicat de la Vallée du Blavet
BP 43 - 56150 BAUD

Tél. : 02 97 51 09 37
contact@blavet.bzh

www.blavet.bzh

Équipe du Syndicat :
Pollutions diffuses d'origine agricole : Romain Pansard, Marine Samson
Pollutions diffuses d'origine non agricole : Marie Clément, Coralie Vautier
Milieux Aquatiques : Yves Merle
Breizh Bocage : Caroline Caillard, Caroline Bellec
Accueil / Comptabilité : Jean-François Le Chanu, Laurence Le Mer, Noyale Quilleré